

Consultation nationale

POUR UN ACTE II DE LA VIE LYCÉENNE

ACADÉMIE DE CAEN

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

La consultation doit permettre, d'une part, de faire connaître les analyses du rapport « Pour un acte II de la vie lycéenne : vers la démocratie lycéenne », présenté par Madame Anne-Lise Dufour-Tonini. D'autre part, il s'agit de recueillir les propositions des lycéens et de toute la communauté éducative. La synthèse nationale de cette consultation sera remise au ministre de l'éducation nationale et à la ministre déléguée à la réussite éducative, en février 2014.

De ces propositions émergeront les axes d'un acte II de la vie lycéenne.

Retour des contributions individuelles et des synthèses académiques à l'adresse suivante :

consultation-lyceens@education.gouv.fr

• Faire vivre la démocratie lycéenne

L'apprentissage et la préparation à l'exercice concret de la citoyenneté dans les établissements scolaires restent encore parfois difficiles à faire vivre. Les textes réglementaires sont précis. Une amélioration de la démocratie lycéenne passera donc par une nouvelle culture des établissements et des communautés scolaires. Quelles propositions faites-vous pour avancer dans cette direction ?

- Faut-il modifier ou élargir les compétences du CVL ? Si oui comment ?

Non, le fonctionnement du CVL est trop méconnu des lycéens : il n'est pas nécessaire de lui attribuer de nouvelles compétences pour l'instant, ni de les modifier. Il faut seulement encourager la communication auprès des élus, des équipes éducatives et des lycéens pour le faire connaître (sens, démarches, compétences).

- Le rôle dévolu aux membres désignés des CVL vous semble-t-il satisfaisant ?

Les élèves regrettent le fait que le CVL ne soit qu'une instance consultative et non décisionnelle. Ils aimeraient avoir plus de légitimité dans les décisions prises au sein de l'établissement.

- Quel temps et quelle place doit-on accorder à la campagne électorale des candidats aux élections des CVL ?

La période électorale au CVL arrivant rapidement après la rentrée scolaire de septembre, la campagne électorale est nécessairement courte. Les élèves aimeraient plus de temps pour se préparer à une réelle campagne électorale.

- **Comment améliorer la formation des élu(e)s lycéens(nes) ? Quels sont les axes de formation à privilégier ?**

Les lycéens proposent d'inclure un intervenant formant les élus lycéens aux droits et compétences du CVL, ainsi qu'au rôle de vice-président du CVL. Il est possible de faire appel à un intervenant extérieur, posant un problème de coût, ou à un intervenant interne comme un enseignant et/ou un CPE, ce qui présente l'avantage que l'intervenant connaisse l'histoire du lycée dans lequel il formera ces élus.

- **Comment améliorer les modalités d'attributions et l'utilisation des fonds de vie lycéenne ?**

La présence de l'agent comptable ou d'une personne qualifiée en comptabilité lors des réunions des CVL est réclamée pour conseiller les élus et répondre aux questions pratiques sur le fonctionnement du budget de l'établissement.

De plus, les élus aimeraient être au courant de l'argent dont ils disposent pour la réalisation des projets du CVL. Les fonds lycéens ne se discutent qu'en Conseil d'Administration ce qui est regrettable : le CVL aimerait pouvoir donner son avis sur les attributions financières.

Enfin, les élus réclament à ce qu'un fond d'animation soit réservé, au niveau du Rectorat, à la réalisation des projets collectifs des CVL.

- **Quelle(s) amélioration(s) dans le fonctionnement du CVL, du CAVL et du CNVL souhaitez-vous proposer ?**

Un cruel manque de communication est remarqué dans la grande majorité des lycées, c'est pourquoi les élus proposent la mise en place d'un support numérique facile d'accès qui permette de publier les comptes rendus de réunions ainsi qu'une synthèse plus lisible.

Les lycéens proposent aussi qu'une plate-forme numérique soit mise en place pour que les CVL, puissent communiquer avec les CAVL et le CNVL.

- **Favoriser le bien-être au lycée**

Le lycée est un lieu de vie quotidienne pour les élèves et les personnels. Un bon climat scolaire contribue au bien-être de toutes et de tous. C'est aussi une des clefs de la réussite scolaire. Comment les instances lycéennes peuvent-elles contribuer au développement d'un bon climat scolaire ?

- **Quel rôle le CVL et/ou la MDL peuvent jouer dans l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein des établissements ?**

Dans les lycées professionnels, la mise en place d'une MDL est compliquée du fait que les élèves partent régulièrement en stage. La MDL et le CVL sont là pour améliorer le quotidien des lycéens, de les réunir, de les rassembler, ce qui a des répercussions sur leur travail. La bonne ambiance et le confort rendent en effet les élèves plus attentifs et efficaces en classe. Certains regrettent le système FSE qui permettait la gestion des comptes par des adultes. Le système MDL donne davantage de responsabilités et de travail aux élèves qui n'ont pas forcément le temps de gérer certaines tâches fastidieuses et chronophages (gestion des chèques lors des ventes de photos de classe, par exemple). On remarque cependant, en règle générale, que ces instances fonctionnent bien et permettent effectivement une amélioration des conditions de vie au sein du lycée.

- **Quelle place peut trouver le CVL et/ou la MDL dans la lutte contre le décrochage scolaire ?**

Encore une fois, l'amélioration des conditions de vie au sein du lycée (et c'est bien le rôle des CVL et MDL) permet aux élèves d'avoir un lieu confortable et agréable, ce qui génère un environnement propice au travail.

- **Quel rôle le CVL et/ou la MDL peuvent-ils jouer dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de harcèlement au sein des établissements ?**

Il semble que le harcèlement et les discriminations soient un problème difficile à traiter. Doté d'un champ d'action trop limité, les élus ne voient dans les instances lycéennes qu'un point d'appui pour sensibiliser et communiquer sur ces problèmes graves qui peuvent toucher nos académies. Faire appel à des intervenants extérieurs (anciens harcelés, anciens harceleurs) pourrait avoir un impact direct sur les élèves. L'organisation de ce type d'opération pourrait en effet émaner des élus lycéens.

- **Promouvoir l'engagement lycéen**

Les lycéennes et les lycéens engagés sont de plus en plus nombreux. Cependant, leur engagement au service des autres n'est pas encore suffisamment reconnu et encouragé. Comment valoriser cet engagement ?

- **Comment renforcer le lien entre l'engagement des élèves et leur travail scolaire ?**

Les élus lycéens perdent de nombreuses heures de cours en classe, qu'il faut ensuite rattraper. C'est pourquoi ils proposent la mise en place d'une heure de cours banalisée, commune à tous les élèves d'un même lycée, dans le but de placer les réunions sur ce créneau. De plus, plutôt que de banaliser complètement cette heure et de laisser les élèves libres, il serait possible d'organiser sur ce créneau et en parallèle des réunions lycéennes, un tutorat entre les élèves. La création d'un site-web pour chaque CVL est d'ailleurs réclamée, le cas échéant un poste informatique dédié, ainsi que l'attribution d'un panneau d'affichage réservé aux communications du CVL, dans les lycées. Enfin, la mise en place d'une permanence régulière des élus lycéens pourrait permettre à ceux-ci de communiquer plus facilement avec les lycéens eux-mêmes. Il est également possible de créer un logo « CVL » national, riche en couleur et apposé sur les documents faisant référence à l'action du CVL de l'établissement, afin de mettre en parallèle les projets réalisés et l'importance du CVL.

- **Comment rendre plus visible et crédible le travail des élu(e)s lycéens(nes) et comment le promouvoir auprès des membres de la communauté éducative ?**

Il faudrait, pour que les instances lycéennes aient une légitimité, que l'information auprès des équipes éducatives soit accentuée. Il est en effet regrettable de voir une grande partie des professeurs ignorant l'existence et le rôle du CVL et de la MDL. C'est pour cela que la création du statut de « chargé de communication sur la vie lycéenne » au sein de l'équipe éducative, est réclamée.

- **Comment sensibiliser les membres de la communauté éducative à l'importance et au fonctionnement des instances lycéennes ?**

Le CVL peut intervenir dans un cadre pédagogique. Ainsi, les professeurs pourraient faire appel à cette instance lycéenne pour enrichir le contenu de leur cours. Ils verraient ainsi dans le CVL un support possible pour leurs élèves. Par ailleurs, en début d'année, il est essentiel que les élus se présentent auprès de tous les élèves de leur établissement.

- **Comment inciter les lycéens qui ne l'ont pas encore fait à s'engager ?**

Il semble que les élus aient envie que leur engagement soit valorisé. Le renseignement de la page dédiée à l'engagement lycéen semble parfaitement adapté, dans la mesure où celle-ci est correctement remplie. Il semble que certains chefs d'établissements négligent encore cette page importante.

- **Donner sens à la laïcité**

La Charte de la laïcité à l'école doit être affichée dans tous les établissements publics. Elle rappelle à chacun combien ce principe est fondamental pour l'école de la République. Quel rôle les instances lycéennes dans ce cadre peuvent-elles jouer pour faire vivre les valeurs et les principes de la République ?

- **« Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement », article 15 de la Charte de la laïcité à l'école. Comment les instances lycéennes peuvent-elles contribuer à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement ?**

Le CVL de chaque établissement doit tout d'abord se charger de mettre en valeur la Charte de la Laïcité. Il doit s'assurer que celle-ci soit dans un lieu de passage, et visible de tous. Les élèves, dans le cadre des cours d'E.C.J.S. peuvent tout à fait faire des exposés sur la notion de laïcité en s'appuyant sur ce document. De plus, l'utilisation des moyens numériques mis en place ou gérés par le CVL et/ou la MDL des établissements peut être un vecteur important de diffusion sur ce sujet qu'est la laïcité. Notons que l'utilisation des réseaux sociaux provoque de nombreux problèmes et la sensibilisation sur leur utilisation semble primordiale.

- **Autres points que vous souhaitez aborder ?**

Une bonne pratique, une expérience à partager...

Retrouvez-nous sur : education.gouv.fr/vie-lyceenne

 [@VieLyceenne](https://twitter.com/VieLyceenne)  [la vie des lycées](https://www.facebook.com/la.vie.des.lycees)

Consultation nationale

POUR UN ACTE II DE LA VIE LYCÉENNE

ACADÉMIE DE CAEN

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

La consultation doit permettre, d'une part, de faire connaître les analyses du rapport « Pour un acte II de la vie lycéenne : vers la démocratie lycéenne », présenté par Madame Anne-Lise Dufour-Tonini. D'autre part, il s'agit de recueillir les propositions des lycéens et de toute la communauté éducative. La synthèse nationale de cette consultation sera remise au ministre de l'éducation nationale et à la ministre déléguée à la réussite éducative, en février 2014.

De ces propositions émergeront les axes d'un acte II de la vie lycéenne.

Retour des contributions individuelles et des synthèses académiques à l'adresse suivante :

consultation-lyceens@education.gouv.fr

- **Faire vivre la démocratie lycéenne**

L'apprentissage et la préparation à l'exercice concret de la citoyenneté dans les établissements scolaires restent encore parfois difficiles à faire vivre. Les textes réglementaires sont précis. Une amélioration de la démocratie lycéenne passera donc par une nouvelle culture des établissements et des communautés scolaires. Quelles propositions faites-vous pour avancer dans cette direction ?

- **Faut-il modifier ou élargir les compétences du CVL ? Si oui comment ?**

La commission chargée de cette problématique nous rapporte qu'il ne faut pas élargir les compétences du C.V.L car si nous voulons les élargir il faut d'abord connaître les compétences actuelles et les appliquer du mieux possible, en ayant toutes les informations nécessaires.

- **Le rôle dévolu aux membres désignés des CVL vous semble-t-il satisfaisant ?**

Les élus demandent plus de présence des adultes pour être mieux guidés, et la commission évoque un manque d'implication des élèves.

- **Quel temps et quelle place doit-on accorder à la campagne électorale des candidats aux élections des CVL ?**

Pour cette question ils répondent par le fait de faire plus de campagne électorale (faire passer les anciens élèves élus pour présenter plus précisément, et essayer de toucher un plus grand public) et de lui accorder plus de temps (une à deux semaines). Les CPE présents demandent à bénéficier de supports de communication afin de promouvoir le rôle du CVL (a été évoqué l'impression de sets de table pour les plateaux de cantine). Une information aux élèves de 3^{ème} pourrait être envisagée afin d'anticiper sur les futures candidatures au CVL.

- **Comment améliorer la formation des élu(e)s lycéens(nes) ? Quels sont les axes de formation à privilégier ?**

Pour améliorer la formation des élus ils préconisent de faire venir un intervenant de l'association AROEVEN auprès de quelques élus C.V.L. Comme axes, nous avons le dialogue entre élus et la présentation des compétences du CVL, ainsi que la prise de parole en public.

- **Comment améliorer les modalités d'attributions et l'utilisation des fonds de vie lycéenne ?**

Avoir des informations sur les budgets pour le C.V.L et, pourquoi pas, avoir un budget propre au C.V.L.

- **Quelle(s) amélioration(s) dans le fonctionnement du CVL, du CAVL et du CNVL souhaitez-vous proposer ?**

La commission propose la création d'un forum inter-C.V.L puis une plate-forme d'échange de nos différents savoir-faire. Et il faudrait que les différents élus du CAVL et du CNVL soient connus de tous les C.V.L. Le compte rendu du C.A.V.L devrait être retransmis directement aux élus des différents C.V.L.

• Favoriser le bien-être au lycée

Le lycée est un lieu de vie quotidienne pour les élèves et les personnels. Un bon climat scolaire contribue au bien-être de toutes et de tous. C'est aussi une des clefs de la réussite scolaire. Comment les instances lycéennes peuvent-elles contribuer au développement d'un bon climat scolaire ?

- **Quel rôle le CVL et/ou la MDL peuvent jouer dans l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein des établissements ?**

Pour améliorer la vie au sein de l'établissement, la MDL et le CVL devraient proposer aux élèves des sorties (comme le cinéma, théâtre,...) et des divertissements (jeux de société, soirées, clubs, et concours). Cela permettrait aux élèves de décompresser et de s'occuper pendant leurs temps libre. Notre rôle est donc de divertir les élèves afin qu'ils se sentent bien.

- **Quelle place peut trouver le CVL et/ou la MDL dans la lutte contre le décrochage scolaire ?**

Les différentes activités permettent de se retrouver tous ensemble et donc de créer des liens entre les différents niveaux (et filières) de classe, ce qui permet également une entre-aide au niveau scolaire. Créer une ambiance conviviale permet aux élèves de se sentir bien et favorise les résultats scolaires.

- **Quel rôle le CVL et/ou la MDL peuvent-ils jouer dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de harcèlement au sein des établissements ?**

Grâce aux liens créés, chaque élève trouve sa place au sein de l'établissement et s'il y a des conflits, tous les élèves s'entraident. Mais les filières professionnelle et générale restent l'une et l'autre chacune de leur côté.

Ceux que l'on peut faire, CVL et MDL:

- équipe d'élève pour aider les personnes en difficultés ou seule (plan d'entraide ; tutorat) ;
- découverte de filières ;
- salle d'étude et activités.

• Promouvoir l'engagement lycéen

Les lycéennes et les lycéens engagés sont de plus en plus nombreux. Cependant, leur engagement au service des autres n'est pas encore suffisamment reconnu et encouragé. Comment valoriser cet engagement ?

- Comment renforcer le lien entre l'engagement des élèves et leur travail scolaire ?

On peut renforcer le lien entre l'engagement des élèves et leur travail scolaire en valorisant le travail fourni par l'élève, ainsi que son engagement envers le lycée, dans le dossier scolaire et sur les bulletins. C'est pour l'élève une forme de reconnaissance personnelle qui peut le pousser à continuer de s'investir auprès de son lycée et des différentes instances. Les parents pourraient également être rassurés sur le temps passé dans ces instances.

- Comment rendre plus visible et crédible le travail des élu(e)s lycéens(nes) et comment le promouvoir auprès des membres de la communauté éducative ?

Pour rendre plus visible et crédible le travail du CVL et le promouvoir auprès des membres de la communauté éducative, il faudrait mettre en place un local à disposition des CVL et MDL en indiquant un historique des projets réalisés les années précédentes. Le compte-rendu du CVL pourrait être diffusé au même titre que celui du Conseil d'Administration.

- Comment sensibiliser les membres de la communauté éducative à l'importance et au fonctionnement des instances lycéennes ?

Afin de sensibiliser les membres de la communauté éducative il faudrait utiliser des moyens informatiques comme LCS, Pronote ou encore Google Drive. Pour plus de sécurité et moins de dérive possible qu'avec Facebook, même s'il reste un outil très pratique.

- Comment inciter les lycéens qui ne l'ont pas encore fait à s'engager ?

Pour les inciter à s'engager, nous préconisons la mise en place d'un secteur d'information (stand) pendant les portes ouvertes en présentant les instances (MDL-CVL) du lycée et en mettant des brochures d'informations à disposition. Les parents seront informés, pourront aider à expliquer et pousser leur enfant vers un engagement.

• Donner sens à la laïcité

La Charte de la laïcité à l'école doit être affichée dans tous les établissements publics. Elle rappelle à chacun combien ce principe est fondamental pour l'école de la République. Quel rôle les instances lycéennes dans ce cadre peuvent-elles jouer pour faire vivre les valeurs et les principes de la République ?

- « Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement », article 15 de la Charte de la laïcité à l'école. Comment les instances lycéennes peuvent-elles contribuer à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement ?

Les instances lycéennes contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leurs établissements de par les valeurs morales et civiques qu'elles transportent. La laïcité grâce aux instances est quasi acquise pour les populations des établissements de la Manche.

- Pour contribuer à l'amélioration du bien commun, quels projets les lycéens peuvent-ils développer ?

La préoccupation au sein d'un CVL n'est pas forcément la notion de laïcité. Cependant, lorsque l'on débat au CVL sur des sujets d'actualités ou la mise en place des projets, nous n'épargnons jamais la laïcité, c'est quelque part un automatisme.

→ *La laïcité dans les établissements de l'enseignement secondaire permet de construire l'avenir. Grâce à cette notion, nous pouvons vivre en société, même si nous ne partageons pas tous les mêmes opinions.*

- **Autres points que vous souhaitez aborder ?**

Une bonne pratique, une expérience à partager...

Retrouvez-nous sur : education.gouv.fr/vie-lyceenne

 [@VieLyceenne](https://twitter.com/VieLyceenne)  [la vie des lycées](https://www.facebook.com/la.vie.des.lycees)

Consultation nationale

POUR UN ACTE II DE LA VIE LYCÉENNE

ACADÉMIE DE CAEN

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

La consultation doit permettre, d'une part, de faire connaître les analyses du rapport « Pour un acte II de la vie lycéenne : vers la démocratie lycéenne », présenté par Madame Anne-Lise Dufour-Tonini. D'autre part, il s'agit de recueillir les propositions des lycéens et de toute la communauté éducative. La synthèse nationale de cette consultation sera remise au ministre de l'éducation nationale et à la ministre déléguée à la réussite éducative, en février 2014.

De ces propositions émergeront les axes d'un acte II de la vie lycéenne.

Retour des contributions individuelles et des synthèses académiques à l'adresse suivante :

consultation-lyceens@education.gouv.fr

➔ Faire vivre la démocratie lycéenne

L'apprentissage et la préparation à l'exercice concret de la citoyenneté dans les établissements scolaires restent encore parfois difficiles à faire vivre. Les textes réglementaires sont précis. Une amélioration de la démocratie lycéenne passera donc par une nouvelle culture des établissements et des communautés scolaires. Quelles propositions faites-vous pour avancer dans cette direction ?

- Faut-il modifier ou élargir les compétences du CVL ? Si oui comment ?

Il y a des modifications à effectuer, la suppression des axes suivants «l'organisation du travail personnel : le soutien, l'aide, le tutorat», «l'orientation», et «les échanges linguistiques».

L'élargissement de la compétence suivante: la santé, l'hygiène et la sécurité (CHS, CESC)

- Le rôle dévolu aux membres désignés des CVL vous semble-t-il satisfaisant ?

Oui, mais une prise en compte de la part de l'ensemble de l'équipe éducative avec plus de crédibilité.

- Quel temps et quelle place doit-on accorder à la campagne électorale des candidats aux élections des CVL ?

La date des élections des CVL doit être plus tard après la rentrée, soit 8 semaines, car les élèves n'ont pas assez de temps pour monter leur campagne en ayant conscience que cela décale les autres élections qui en découlent (CAVL et CNVL). Participation plus effective des professeurs principaux et information de la part des élèves élus l'année précédente aux nouveaux entrants.

- Comment améliorer la formation des élu(e)s lycéens(nes) ? Quels sont les axes de formation à privilégier ?

Que tous les établissements aient les outils pour effectuer une formation relative au CVL. (En Basse-Normandie les outils ont été donnés).

- Comment améliorer les modalités d'attributions et l'utilisation des fonds de vie lycéenne ?

Connaître les lignes budgétaires et que les membres du CVL soient mis au courant de son existence.

- Quelle(s) amélioration(s) dans le fonctionnement du CVL, du CAVL et du CNVL souhaitez-vous proposer ?

Trouver des moyens de diffusion et de communication entre CAVL et CVL.

➔ Favoriser le bien-être au lycée

Le lycée est un lieu de vie quotidienne pour les élèves et les personnels. Un bon climat scolaire contribue au bien-être de toutes et de tous. C'est aussi une des clefs de la réussite scolaire. Comment les instances lycéennes peuvent-elles contribuer au développement d'un bon climat scolaire ?

- Quel rôle le CVL et/ou la MDL peuvent jouer dans l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein des établissements ?

Le rôle que jouent les CVL et MDL dans l'amélioration des conditions de vies des lycées sont déjà remplis du fait de l'engagement des élus. Voici quelques exemples des actions menées par les instances de l'Orne :

- *Cinéma internat une fois par semaine (choix du film par les élèves membres du FSE)*
- *Fête tremplin rock + plus fête du lycée pour tout le monde le soir avec dj et pour la sécurité : l'aide des AED système de tampon marquage payé impayé.*
- *« Soirée Nutella » pour les internes*
- *Billard / baby pour tout le monde*
- *Aides (financièrement) aux voyages scolaires*
- *Salle de musique*
- *Atelier théâtre*
- *Salles de travail très vite engorgées*
- *Salle de permanence libre = salle de travail*
- *Atelier géré par les élèves : atelier photos sortie atelier cirque avec des intervenants + concours*
- *Sortie laser game*
- *Concours photos / dessin plus possibilité d'exposer des créations*
- *Rénovation du foyer avec les agents de services.*
- *Atelier élèves déco pour refaire le foyer*
- *Soirées des internes*
- *Journée de Noël*
- *Carnaval avec concours de déguisements*
- *Projet bal des terminales (fin d'année)*
- *Tombola*

- Journée sportive avec concert.
- Partenariat avec discothèque pour les BTS
- Manque d'informatique
- Informatisation

Les CVL et MDL participent aussi à l'amélioration des conditions de travail dans les lycées qui constitue une mission réelle à cause de l'engorgement des espaces de travail dans les lycées à effectifs consistants.

● **Quelle place peut trouver le CVL et/ou la MDL dans la lutte contre le décrochage scolaire ?**

Tout d'abord il faut noter l'existence d'un point noir : cette lutte ne peut fonctionner sans l'engagement et le soutien des professeurs. Il existe quelques AED qui permettent un soutien mais ceux-ci ne sont pas suffisants et pas présents dans tous les lycées. CVL : propose que les élèves de secondes passent une ou deux heures dans les classes de premières pour orientation. Ces postes devraient donc être développés, en dehors de l'engagement des instances lycéennes.

Il existe néanmoins des actions qui ont permis de lutter contre le décrochage :

- Réunion des anciens élèves pour une meilleure orientation post-bac
- matinée orientation qui amènera à une rencontre seconde / premières et terminales
- Privilégier l'information de la maison de l'adolescent et du planning familial avec le concours de l'infirmière
- Mise en place d'une « activité parole » mettant en place un échange entre les élèves et l'infirmière pour se « déstresser » de la pression des cours...
- Proposition : faire des groupes de paroles par le biais de l'AP permettant de parler de ce qui ne va pas (une fois tous les 15 jours)
- Système de parrainage élèves /élèves durant l'AP
- Dans un des établissements : Il y a une personne disponible au CDI pour aider les élèves s'ils le veulent.
- Les MDL et CVL ne se préoccupaient pas jusqu'à lors de cette thématique, c'est un point à vraiment développer avec les professeurs et les AED

● **Quel rôle le CVL et/ou la MDL peuvent-ils jouer dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de harcèlement au sein des établissements ?**

Il existe déjà l'instance du CESC qui remplit cette mission. Néanmoins quelques actions peuvent être menées dans cette optique :

- Favoriser l'intégration dès l'entrée en seconde avec des choses simples comme mélanger un peu les élèves en fonction des origines par établissement au niveau du plan de classe : mettre deux personnes qui ne se connaissent pas côte à côte.
- Regrouper tout le monde à travers des événements et c'est là que la MDL et le CVL peuvent intervenir.
- Il existe des barrières entre le LGT et le LP quand ils sont dans un même établissement.
- Les élèves du CVL peuvent tirer la sonnette d'alarme en cas de harcèlement du fait de leur intégration directement au milieu des élèves
- Témoignage d'anciens élèves qui ont eu des soucis afin de sensibiliser les lycéens sur ces questions comme aussi avec une mise en lien avec des associations engagées dans cette tâche
- Campagne médiatique qui est menée par les administrations nationales et qui participe beaucoup à la sensibilisation
- Communication à améliorer entre les élèves afin de freiner les tentations du harcèlement et des discriminations du fait de l'existence plus importante de liens entre les élèves

Promouvoir l'engagement lycéen

Les lycéennes et les lycéens engagés sont de plus en plus nombreux. Cependant, leur engagement au service des autres n'est pas encore suffisamment reconnu et encouragé. Comment valoriser cet engagement ?

- **Comment renforcer le lien entre l'engagement des élèves et leur travail scolaire ?**

Se rapprocher des pratiques du lycée professionnel (Projet et association MDL par exemple).

Faire que les professeurs reconnaissent et valorisent la participation aux instances du lycée.

- **Comment rendre plus visible et crédible le travail des élu(e)s lycéens(nes) et comment le promouvoir auprès des membres de la communauté éducative ?**

Beaucoup d'élèves ne savent pas ce qui est fait au sein du CVL ou au sein de la MDL, il faudrait plus de supports pour communiquer (affichage, site, blog...). Faire aussi que les élèves aient davantage de pouvoir de décision, certains élèves pensent parfois que c'est inutile puisqu'ils ne décident pas réellement, ils ne sont pas toujours entendus.

Améliorer la communication dans l'établissement, mail académique des enseignants (via le chef d'établissement), le CDI.

Réunion des Professeurs principaux sur l'engagement des lycéens.

- **Comment sensibiliser les membres de la communauté éducative à l'importance et au fonctionnement des instances lycéennes ?**

Faire que les professeurs soient plus impliqués dans les réunions du cvl, qu'ils participent aux actions de la MDL. Intégrer l'engagement au sein du projet d'établissement. Le chef d'établissement devrait accorder un moment dans la semaine pour cela.

- **Comment inciter les lycéens qui ne l'ont pas encore fait à s'engager ?**

Dégager davantage de temps pour l'engagement. Souvent les élus doivent s'absenter de certains cours pour participer aux différentes réunions et prennent du retard dans leurs cours. Beaucoup d'élèves aimeraient s'engager mais se disent qu'ils n'ont pas le temps, il y a déjà beaucoup de travail en cours.

Faire en sortes aussi que cet engagement soit reconnu auprès des professeurs et dans les notes ou le livret scolaire. Faire peut être des lettres de recommandation pour les stages par exemple, lorsque l'élève s'engage il faut davantage le faire valoir auprès des écoles supérieures (dans le dossier) ou auprès des entreprises.

Avoir des « privilèges » lorsqu'on s'engage (carte de fidélité, des avantages au sein de la MDL, passer prioritaire au self). Les actions de la MDL doivent être en lien avec les centres d'intérêts des élèves (musique, danse, photo). Faire que les demandes aboutissent, ne pas toujours avoir des réponses négatives des adultes.

Faire de la publicité, faire participer les classes projets pour créer les affiches par exemple. Plus d'informations par les adultes et par les pairs toute l'année.

Etre davantage félicité par les professeurs.

➔ Donner sens à la laïcité

La Charte de la laïcité à l'école doit être affichée dans tous les établissements publics. Elle rappelle à chacun combien ce principe est fondamental pour l'école de la République. Quel rôle les instances lycéennes dans ce cadre peuvent-elles jouer pour faire vivre les valeurs et les principes de la République ?

- « Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement », *article 15 de la Charte de la laïcité à l'école*. Comment les instances lycéennes peuvent-elles contribuer à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement ?

Les élèves pourraient organiser des actions au sein du CVL concernant le thème de la laïcité comme des débats, des journées à thème, des campagnes d'affichage, d'autres manifestations. Le thème du Harcèlement pourrait être également exploité. Certains le font dans leur établissement.

- Pour contribuer à l'amélioration du bien commun, quels projets les lycéens peuvent-ils développer ?

Nous notons que c'est un sujet qui ne mobilise pas les lycéens, de plus il n'y a pas de réelle exploitation de la charte de la laïcité dans les établissements.

Autres points que vous souhaitez aborder ?

Une bonne pratique, une expérience à partager...

Retrouvez-nous sur : education.gouv.fr/vie-lyceenne

 [@VieLyceenne](https://twitter.com/VieLyceenne)  [la vie des lycées](https://www.facebook.com/la.vie.des.lycees)